

ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS BRETONS UNVANIEZH SKRIVAGNERIEN VREIZH

LA GRANDE ENQUÊTE DE L'ÉTÉ

LES ÉCRIVAINS BRETONS : QUI SONT ILS ? COMMENT VOIENT ILS LEUR STATUT, LEURS DROITS, LEUR MÉTIER D'ÉCRIVAIN ? COMMENT VOIENT-ILS LEUR ASSOCIATION ?

Des réponses libres et réfléchies.

Cher ami(e) et collègue,

Dans une précédente *Lettre Contact*, notre bulletin de liaison, j'avais annoncé que nous procéderions au cours de l'été à un « grand sondage » sur nous-mêmes, les écrivains.

Le moment est venu. Cependant, il est un préalable important, comme pour tout sondage : la confidentialité des infos individuelles (loi informatique et libertés).

Les réponses à ce sondage, son analyse, doivent être strictement anonymes, ainsi que le traitement statistique qui sera l'objet d'une publication...

- ❖ **Mon premier souci** est donc la confidentialité – Vous pouvez en juger à la lecture des items du questionnaire : ils sont parfois indiscrets. Mais si je ne suis pas indiscret, serai-je efficace ? Il importe donc de prendre des précautions pour préserver les éléments confidentiels. Si vous me répondez par Internet, je connaîtrai forcément votre adresse - je m'engage sur l'honneur à ne pas en faire état, mais est-ce suffisant pour que vous me répondiez ? Je n'en suis pas sûr.

Aussi pour votre réponse vous devrez choisir une des trois solutions : (voir à la fin du texte)

- ❖ **Mon deuxième souci** est que l'AEB peut mieux faire pour promouvoir la réalité intellectuelle de notre pays. Nous ne sommes pas seulement un beau pays recherchant les touristes, les Bretons sont aussi un groupe humain authentique qui peut avoir des visions universelles sur leur temps. **les écrivains sont-ils bien placés pour influencer sur la parole de paix et de progrès que la Région adresse à la France, à l'Europe et au Monde ?** Peut-être autant que les politiques.
- ❖ **Mon troisième souci** est que vous trouviez ce questionnaire trop long, trop compliqué : 44 items. Pourtant, il est nécessaire pour les raisons que j'ai exposées plus haut – Je vous en prie, faites cet effort pour la Bretagne !

Le traitement et l'analyse statistique seront communiqués sur notre site et lors de notre Assemblée Générale à Guérande, dans le cadre du Salon du Livre de Bretagne, le 22 Novembre 2008.

Vos avis à tous sont précieux – Notre *Unvaniezh* ne saurait se considérer comme l'expression de son Conseil d'Administration, elle ne peut, malgré les difficultés, que correspondre à la volonté d'une large majorité de ses membres. Or, comment y arriver si l'on ne sait pas ce qu'ils pensent ? Merci de votre attention.

Yves Lainé,
Président de l'Association des Ecrivains bretons.



Président de l'A.E.B

**Veillez cercler la flèche correspondante ou répondre à la question.
Tous commentaires sur feuille séparée seront bienvenus.**

1 Identité		➤ Un homme	➤ Une femme
2. Résidence principale	N° département Fr ou nom du pays étranger		➤ N°
3. R.secondaire en Bretagne ?	Seulement si vous habitez hors de Bretagne		➤ Cerclez en 22-29-35-44-56 ?
4 Naissance		➤ Date :	➤ N° Département ou Pays :
5 Statut civil	➤ Célibataire	➤ Marié ou en couple	➤ Nombre d'enfants
6 Identité littéraire	En quelle année était votre première publication ?		➤ Date
7 Genre Plusieurs réponses possibles	➤ Poèmes Nb. publ	➤ Roman Nbre	➤ Histoire Nbre
		➤ Théâtre Nbre	➤ Didactique Nbre
		➤ Voyages Nbre	➤ Autre, précisez svp Nbre
8 Nombre	➤ Nombre total de titres publiés :		
9 Adhérent	➤ Association des Écrivains Bretons ?	➤ Société des Gens de Lettres ?	➤ Autre asso. littéraire ou académie ?
10 Quels sont vos éditeurs ?	➤ La Maison qui a publié votre premier ouvrage ➤ Nom :	➤ Éditeur(s)intermédiaire(s) ➤ Nom ➤ Nom	➤ Dernier éditeur en date ➤ Nom :
11 Êtes vous votre propre éditeur ? Le vôtre est-il à titre onéreux ?		➤ J'édite moi-même mes ouvrages	➤ Mon éditeur demande une participation de..... € pour tirage de..... ex
12 Combien de refus essuyés ? Combien de temps avant d'être édité ?	➤ Dix refus ou plus et + d'un an d'attente pour le 1 ^{er} ouvrage. ➤ Commentaires :		➤ Moins de dix < un an
13. Les refus étaient motivés ?	➤ Non jamais de raisons, Juste des prétextes de non-conformité à la ligne d'édition...	➤ Parfois	➤ Oui
14. Votre contrat actuel	Comporte-t-il une clause dite « droit de passe » ? (un nombre d'exemplaires perdus ou détruits)		➤ Oui Non
15 Ce contrat	Comporte-t-il un « seuil de déclenchement du paiement » des droits ? (Vous ne serez payé(e) que le jour où les ventes auront atteint un niveau N = ou Cession gratuite de DA, voir exemple)		➤ Oui niveau N :
16. Vos droits d'auteur	➤ Étaient pour votre 1 ^{er} ouvrage de %		➤ Sont aujourd'hui de %
17. Votre éditeur	A-t-il lancé une souscription ou réservation vous demandant une liste personnelle de contacts ?		➤ Oui Non
18. " "	Vous impose-t-il d'organiser à vos frais une soirée de lancement de votre ouvrage ?		➤ Oui Non
19. " "	Vous offre-t-il un bon service pour la diffusion ? (entourer)		➤ Excellent- Correct- Mauvais
20 " "	Quel est son diffuseur ?		➤ Nom
21 " "	Vous offre-t-il un bon service pour les contacts presse, radio, TV ?		➤ Excellent- Correct- Mauvais

22	Votre éditeur	Vous adresse-t-il une revue de presse ?	➤ Oui	Non					
23	” ”	Vous offre-t-il un bon service pour la promotion ?	➤ Excellent- Correct- Mauvais						
24	” ”	Vous sollicite-t-il pour des opérations commerciales/ventes signatures en dehors des salons (librairies, gdes surfaces...) ?	➤ Oui	Non					
25	” ”	Est-il présent dans les salons – Vous y invite-t-il ? y-êtes vous de votre poche ?	➤ Oui	Non ➤ A mes frais A sa charge					
26	Qualité du livre	Le travail d'édition/impression de votre dernier ouvrage a-t-il globalement correspondu à vos attentes ?	➤ Oui	Non					
27	” ” ” ”	Sinon quel aspect a laissé à désirer ?	<table border="1"> <tr> <td>➤ Corrections/ relecture</td> <td>➤ Iconographie</td> <td>➤ Couverture</td> <td>➤ Reliure, papier</td> <td>➤ Délais, autres</td> </tr> </table>		➤ Corrections/ relecture	➤ Iconographie	➤ Couverture	➤ Reliure, papier	➤ Délais, autres
➤ Corrections/ relecture	➤ Iconographie	➤ Couverture	➤ Reliure, papier	➤ Délais, autres					
28	Reddition des comptes. (voyez votre dernier contrat)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Votre contrat comporte-t-il un délai minimum avant toute reddition de compte ? ➤ Si oui, lequel ? ➤ Ce délai peut-il être éteint si les ventes ont dépassé, avant la première reddition, potentielle un certain seuil ? si oui, lequel ?..... 							
29	Cession d'ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La maison d'édition vous accorde-t-elle un prix pour vos livres que vous lui achetez ? ➤ Si oui : <ul style="list-style-type: none"> - vous les facture-t-elle au prix de cession accordé aux libraires (ex :-30%) ? oui non - ou avec un rabais supplémentaire ? Lequel ? ➤ Combien d'exemplaires gratuits-auteur recevez-vous ?..... ex. 							
30	Vos droits	➤ Avant votre première édition, vous étiez-vous renseigné sur vos droits, par exemple en lisant le code de la propriété intellectuelle ?	oui	non					
31	” ”	➤ Concernant vos droits, vous en remettez-vous totalement à votre éditeur et répugnez vous à aborder ces questions ?	Je fais totalement confiance	j'ai des doutes					
32	” ”	➤ Avez-vous eu un litige avec votre éditeur ?	oui	non					
		Si oui, concernait-il vos droits patrimoniaux ?	oui	non					
33	” ”	➤ Souhaitez-vous un conseiller juridique dans les structures de l'AEB ?	oui	non					
34	Vos attentes	➤ Autres observations sur le thème de l'édition, de vos attentes d'écrivain (vous pouvez ajouter une feuille libre)							
35	Autres Actions possibles de l'AEB (fonction de ses moyens)	Connaissez-vous, en France une structure efficace pour défendre les droits généraux des écrivains au niveau régional ou national ? (pas seulement c. éditeurs.)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oui, la nommer ➤ Non 						
36	Défense des droits	L'Association des Écrivains bretons vous paraît-elle œuvrer dans ce but ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oui, ➤ Non 						
37	” ” ” ”	Est-il souhaitable qu'elle s'implique plus ou cela reste-t-il votre affaire ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oui, qu'elle s'implique ➤ Non, ce n'est pas son rôle. 						
38	Libertés culturelles	Devrions-nous plus souvent intervenir dans les débats sur les libertés culturelles des Bretons en prenant soin cependant de ne le faire que sur des thèmes transversaux et non partisans ?..	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oui, ➤ Non ➤ Commentaire 						

39. Synergies	Devrions-nous nous rapprocher d'autres « think tanks » existants (Locarn, Bretagne prospective, 2032, ICB, etc..) Être plus présents dans des débats..	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oui, ➤ Non ➤ Commentaire
40. Édition	Devrions-nous nous lancer dans l'édition d'un « beau livre » sur les écrivains avec un aspect à la fois pratique, esthétique et anthologique ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oui, ➤ Non ➤ Commentaire
41. Société civile	Devrions-nous intervenir collectivement pour des actions de promotion de l'image culturelle de la Bretagne (classement d'un site, d'un monument, etc...) ou sur la politique culturelle pratiquée ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oui, ➤ Non ➤ Commentaires
42. Promotion AEB (fonction de ses moyens)	Devrions-nous être partenaires ou sponsors d'actions d'éclat, un voilier, un coureur etc ; des actions autres que les habituelles remises de prix ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oui, ➤ Non
43. Position morale	Devrions-nous donner collectivement notre sentiment sur le « Moral du Monde », Tibet, Géorgie, Environnement, crise mondiale en insistant sur les aspects culturels et les droits des peuples ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oui, ➤ Non
44. Autres ?	<p>Si ce n'est pas tout cela, à quoi peuvent encore servir les écrivains de Bretagne dont vous êtes?</p> <p>Vous avez la parole (vous pouvez ajouter une feuille séparée)</p>	

Exemple de contrat : Le document joint semble indiquer une non rétribution des 750 premiers exemplaires – cependant la phrase du bas dit clairement que ce n'est pas le cas. En cas d'absence de cette phrase, il y aurait cession gratuite.

4 — DROITS D'AUTEUR			
Pour prix des droits d'édition cédés ci-dessus, l'éditeur paiera à l'auteur, pour chaque exemplaire vendu, un droit correspondant sur le prix hors taxes du catalogue (TVA 5,5%)			
7	%	du	751 --- (seuil de déclenchement) au 3000--- exemplaires
8	%	du	3001--- au 5000--- exemplaires
9	%	du	5001--- au 10 000--- exemplaires
10	%	au dessus du	10 000--- exemplaires
Une fois le seuil de déclenchement atteint les droits seront payés à partir du premier exemplaire du tirage initial.			

- 1. Renvoyer le formulaire de réponse anonymement à mon adresse postale, sans laisser vos coordonnées personnelles. Vous pouvez aussi me l'envoyer par Internet, je saurais qui vous êtes, je le garderai pour moi.**
- 2. Renvoyer le formulaire par Internet à l'Huissier de justice qui s'est engagé à récupérer les questionnaires remplis et ne pas nous communiquer vos coordonnées Internet. (Ceci peut être vérifié chez lui)**
- 3. Vous pouvez aussi adresser les formulaires à l'adresse postale de l'huissier. Il ne me communiquera ni votre adresse postale ni même le cachet de la poste. C'est la meilleure garantie de confidentialité.**

Yves Lainé, président de l'AEB
543 rue de la Renaudière
44300 Nantes (Tel 02 51 13 47 67)

Yves.laine@club-internet.fr

Maître Jean-Pierre Levesque
Huissier de Justice
1, rue Auguste Saupin BP 2305
44120 Vertou Cedex
JEAN-PIERRE.LEVESQUE@wanadoo.fr

MERCI pour votre contribution !